

partie de l'accomplissement de son vœu , car Humbert avait promis à Dieu de fonder des couvents jusqu'à ce qu'il eût pourvu à l'entretien de trois cents religieux.

L'archevêque de Vienne railla le procès du Dauphin dans un placard injurieux , peut-être même excita-t-il secrètement les gens de Romans à faire des courses sur les terres du Dauphin, et à venir arracher les piliers de la justice ducale. Le duc , au printemps, marcha pour venger cet affront, et rendit aux bourgeois de Romans les ravages et les incendies qu'ils avaient fait endurer à ses vassaux. Il vint mettre le siège devant la ville, laquelle n'ayant pas assez de forces pour résister, fut contrainte à se rendre, et fut cruellement rançonnée, en 1342.

Depuis quelque temps le Dauphin devenait d'un esprit sombre et mélancolique ; ses pensées se tournaient vers l'état religieux ; il souhaitait d'entrer en religion. La mort de son fils unique, le mauvais succès de ses affaires, ses dettes qui s'accroissaient toujours le portaient à la tristesse et le rendaient quelquefois d'un caractère fantasque. Ainsi il s'abandonna pendant quelque temps à l'étude de l'astrologie et de la médecine. Il conçut le projet d'entretenir soixante chanoines dans l'église de Saint-André de Grenoble , et promit pour ce sujet 2,000 florins d'or. Bientôt après il se dédit de sa parole, et fut obligé de payer à cette église 120 florins, en dédommagement de sa promesse inconsidérée. Enfin il se fit suivre partout par douze aumôniers à cheval , et trouvant que la monture lui occasionnait trop de dépenses , il fit vendre les chevaux de ses aumôniers pour leur donner des ânes.

Au milieu de tous ces projets inutiles, souvent même inconsidérés, le Dauphin avait la prétention de mettre de l'ordre dans ses dépenses. Il avait par un édit réglé la tenue de sa maison, de sa table, des gages et de la livrée de ses officiers. Nous voyons par ce règlement que le duc entretenait chez lui quatre tables par jour. Il mangeait à la première avec les comtes, les barons et les bannerets. Les chevaliers et les principaux officiers mangeaient à la seconde ; les aumôniers et les écuyers des seigneurs à la troisième ; et enfin les bas-officiers à la quatrième.